

Avril 2021

©E. Holder



CONNAISSANCE

L'Observatoire herpétologique de Bretagne, le dernier né des observatoires de la biodiversité

Observatoire
herpétologique de
Bretagne



Depuis plusieurs années, la Bretagne se dote peu à peu d'observatoires thématiques régionaux de la biodiversité. Après la flore, les mammifères, les oiseaux, les invertébrés continentaux et les poissons migrateurs, c'est au tour des amphibiens et reptiles de bénéficier du leur, désigné sous le nom d'OhB pour Observatoire herpétologique de Bretagne.

Outil visant l'amélioration de la connaissance et de la prise en compte des amphibiens et des reptiles sur le territoire régional (administratif), [Bretagne Vivante](#) et [VivArmor Nature](#) ont travaillé en 2020 à sa construction et à son lancement en ce tout début d'année, avec le soutien financier de la Région Bretagne, de l'Etat et des Départements et le concours de fonds européens.

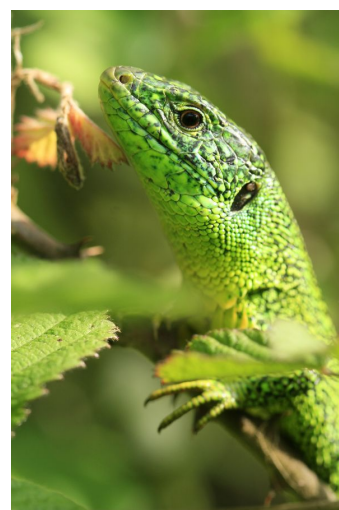
Les premières actions se mettent progressivement en place, et nous vous ferons régulièrement part de leurs avancées. Pour l'instant, sont partenaires du projet Eau et Rivières de Bretagne, la LPO Bretagne et l'URCPIE Bretagne, d'autres structures devraient les rejoindre au fil du temps.

Plus d'informations sur l'OhB auprès de :

>> Bretagne Vivante regis.morel@bretagne-vivante.org

>> Vivarmor Nature pa.rault@vivarmor.fr

L'espèce à la une



Le Lézard à deux raies
E. Holder

Vous avez dit lézard à deux raies? Il ne s'agit pas d'une nouvelle espèce pour la Bretagne, mais de notre lézard vert connu de tous, renommé de la sorte en 2019 par le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Société Herpétologique de France pour des raisons de taxonomie... À découvrir dans nos "Conseils de lecture"



Lézard vivipare
E. Holder



Crapaud épineux - C. Martin

En savoir plus sur l'OhB

SUR LE TERRAIN

Suivi des reptiles : les gestionnaires d'espaces naturels se lancent sur les POP



Contactés en 2020 pour mettre en place des suivis temporels des reptiles sur leurs sites, les gestionnaires d'espaces naturels bretons ont répondu présent. Une trentaine de sites protégés de Bretagne administrative, réserves associatives, réserves naturelles nationales et régionales, ENS, sites Natura 2000, feront l'objet d'un suivi dès 2021, sous la houlette de l'Observatoire herpétologique de Bretagne.

Le réseau des réserves de Bretagne Vivante sera impliqué avec une douzaine de sites pour cette première année, ainsi que des collectivités ou associations gestionnaires. Bretagne Vivante relaie également l'initiative sur ses réserves de Loire-Atlantique.

Ces suivis intègrent le programme national **POP Reptile** coordonné par la **Société Herpétologique de France**, dont l'objectif est de disposer d'éléments permettant d'établir les tendances des populations de reptiles en France.



Le rôle de l'OhB est d'accompagner les gestionnaires bretons dans la mise en place de ces suivis, de centraliser les données produites à l'échelle régionale, et de les faire remonter ensuite vers la SHF. Un bilan régional sera produit et diffusé chaque année.

Outils en ligne

>> Pour échanger, poser des questions, confirmer une identification
forum-bretagne-vivante.org

>> Pensez à saisir vos observations :

- ♦ faune-bretagne.org
- ♦ faune-loire-atlantique.org
- ♦ via l'appli [NaturaList](https://natura2000.fr/)

Conseils de lecture

♦ Des changements dans la taxinomie des amphibiens et des reptiles : [nouvelle liste de l'herpétofaune de France](https://nouveaulextra.fr/actualites/la-nouvelle-liste-de-l-herpetofaune-de-france)

♦ Sciences participatives | Connaissez-vous "[Un dragon dans mon jardin](https://un-dragon-dans-mon-jardin.org/)" ?

Rejoindre le réseau POP reptile en 2022 ?

Cliquez sur votre département pour nous écrire :

- ♦ [Côtes-d'Armor](https://cotes-darmor.fr/)
- ♦ [Finistère nord](https://finistere-nord.fr/)
- ♦ [Finistère sud](https://finistere-sud.fr/)
- ♦ [Ille-et-Vilaine](https://ille-et-vilaine.fr/)
- ♦ [Morbihan](https://morbihan.fr/)
- ♦ [Loire-Atlantique](https://loire-atlantique.fr/)

Réseau POP Reptiles -

Pour information, plusieurs sites ont pu être équipés de "plaques de chauffe" fabriquées à partir de bandes transporteuses de carrière, obtenues gracieusement par l'intermédiaire de l'UNICEM. Nous les en remercions !

FORMATION

Un premier pas pour lancer un protocole POP



Les naturalistes pourront bénéficier en 2021 d'une journée de formation à la mise en place du protocole [POP reptile](#) en septembre et d'une journée pour le [POP amphibien](#) en novembre.

Ces temps de formation permettront de mieux appréhender l'application des protocoles. Elle est destinée à des naturalistes sachant déjà déterminer les espèces.

À l'issue de cette formation, les observateurs rejoindront le réseau régional POP, et seront amenés à mettre en place l'un ou l'autre des protocoles sur un site choisi ou proposé, accompagnés par l'Observatoire. Chaque journée consistera en un temps de formation en salle suivi d'un temps pratique sur le terrain.

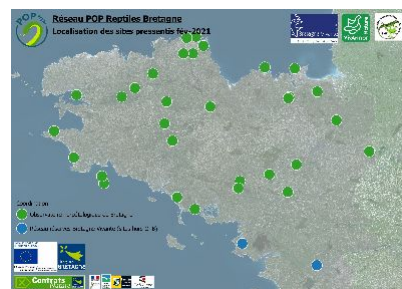
Bretagne Vivante proposera des formations dans le Finistère, le Morbihan et en Ille-et-Vilaine (contacter Viv'Armor pour les Cotes-d'Armor).

PROTECTION

Toutes les espèces de vipères enfin protégées en France !

Bretagne

*Carte des sites pressentis
en février 2021*



[Cliquez ici pour agrandir la carte](#)

Chez nos voisins

Le groupe herpéto des Pays de la Loire

Un [site internet](#) riche en ressources bibliographiques, clés, guides de détermination, cartes de répartition

Annonces

♦ **Appel à participation** : Vous êtes photographes, naturalistes, débutants ou experts, vous avez envie de participer concrètement à l'Observatoire en réalisant des enquêtes, en mettant en place des protocoles, en échangeant lors de groupes de travail, en rédigeant des articles, des supports de communication, etc.

Faites vous connaître auprès de stephane.wiza@bretagne-vivante.org

♦ **Pour étoffer les supports de formations**, l'Observatoire recherche des mues de reptiles et des figurines à taille réelle de reptiles et d'amphibiens représentatives de la faune régionale.

Faites vous connaître auprès de stephane.wiza@bretagne-viva



Vipère aspic - E. Holder



Vipère péliade - C. Martin

Toutes les espèces de serpents de France bénéficient enfin d'un statut de protection à la mesure de leur enjeu de conservation. Une belle avancée !

Grâce à une mobilisation collective portée par la Société Herpétologique de France, sans précédent pour ces espèces "mal-aimées", l'autorisation partielle de destruction des vipères appartient désormais au passé.

Le texte publié en ce début d'année interdit donc de tuer ou maltraiter l'ensemble des serpents dont les vipères. Leurs milieux de vie sont également préservés et devront à l'avenir être pris en compte dans l'aménagement de nos territoires. Qu'on se le dise ! La Grenouille rousse et la Grenouille verte n'auront pas eu autant de chance, et ne bénéficient toujours pas d'une protection intégrale.

En savoir plus sur l'arrêté national

La lettre Herpétologie de Bretagne Vivante est publiée dans le cadre de l'Observatoire herpétologique de Bretagne.

Nos partenaires associatifs :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BRETAGNE



UNION REGIONALE
BRETAGNE

Nos partenaires financiers :

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européens
de développement régional



Bretagne Vivante : <http://www.bretagne-vivante.org/>

19 rue de Gouesnou
29200 BREST
France

Avant d'imprimer cet e-mail, réfléchissons à l'impact sur l'environnement.

Vous souhaitez vous désinscrire :

de tous les envois de mails de Bretagne Vivante : cliquez sur ce [lien](#) pour vous désinscrire de tous les envois de Bretagne Vivante
de cette liste de diffusion uniquement : cliquez sur ce [Lien](#) pour vous désinscrire de cette liste de diffusion.

